



BREAKING NEWS vale (Ouganda) : une centaine de Burundais demandent d'être rapatriés **SECURITÉ** Irumu (RDC) : des ret

Home » Justice » Affaire Melchior Ndadaye: les prévenus rejettent les jugements



  21 octobre 2020  David Irakoze

Justice

Affaire Melchior Ndadaye: les prévenus rejettent les jugements

Dans un communiqué de presse, les prévenus dans le dossier d'assassinat du premier président démocratiquement élu, Melchior Ndadaye ont indiqué qu'ils rejettent les jugements. Les concernés dont l'ancien président Pierre Buyoya, actuel représentant de l'Union africaine au Sahel et au Mali disent qu'ils vont faire appel dans des juridictions nationales et internationales compétentes parce que selon eux, »le procès a été émaillé de « beaucoup d'irrégularités' ». Le jugement dont il est question a été prononcé ce lundi 19 octobre, deux jours avant la commémoration du 27^{ème} anniversaire de l'assassinat de Ndadaye. (SOS Médias Burundi)

La réaction des prévenus dans le dossier n'a pas tardé. Dans un communiqué de presse publié sur le compte Twitter de l'ancien président Buyoya, les intéressés rejettent le jugement.

La condamnation dont il est question dans le communiqué concerne vingt anciennes personnalités. Elles ont été condamnées à de lourdes peines allant de 20 ans de servitude pénale à la prison à vie.

Les intéressés affirment qu'il s'agit d'un « simulacre et une affaire qui relève d'un procès purement politique. « Elle (l'affaire) a été initiée dans un contexte de crise consécutive au troisième mandat anticonstitutionnel de l'ancien président Pierre Nkurunziza, avec pour objectif de réaliser une grande mobilisation politico-ethnique dans les perspectives des dernières élections de 2020 », poursuit le communiqué.

C'est un procès qui a été mené en violation de l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation nationale au Burundi du 28 août 2000, dit le communiqué.

Les auteurs du communiqué estiment par ailleurs que **ce procès a été conduit en violation flagrante de toutes les dispositions nationales et internationales** qui consacrent le droit de toute personne humaine un procès juste et équitable.

« Dès le départ en effet, les prévenus qui, pour des raisons de sécurité ne résident pas au pays pour le moment n'ont pas été autorisés à se faire assister. Leurs avocats nationaux ont été tenus à l'écart des dossiers et le gouvernement a refusé aux avocats internationaux le visa d'entrée au Burundi pour participer à leur défense. A tel point qu'aujourd'hui, des citoyens au-dessus de tout soupçon viennent de s'entendre condamnés à de si lourdes peines sans avoir jamais su de quoi ils sont accusés », déplorent-ils.

Et de préciser que le jugement constitue clairement une nouvelle violation flagrante des droits de l'homme, le droit à la vie, à la liberté, le droit à une justice équitable.

La dernière page de ce communiqué évoque un jugement qui foule aux pieds la Constitution, les lois, les principes et les procédures qui fondent le droit burundais.

« En procédant à la réouverture du dossier au mépris du jugement déjà rendu dans la même affaire, il ignore le principe internationalement reconnu de l'autorité de la chose jugée. Il viole par la même occasion le principe de la prescription et de la non rétroactivité de la loi pénale, puisque les faits incriminés se sont déroulés il y a 27 ans, alors que la loi en vigueur à l'époque limitait leur poursuite à une période de 20 ans », précise le communiqué.

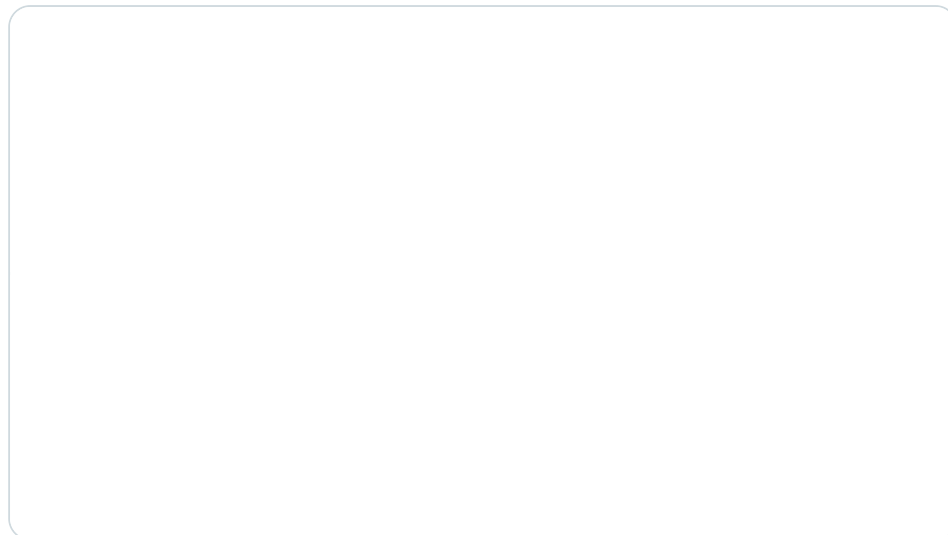


Ntare Rushatsi House

@NtareHouse



Le **#Burundi** commémore le 27ème anniversaire de l'assassinat en 1993 du Président Melchior Ndadaye perpétré par des malfaiteurs dont son prédécesseur Pierre Buyoya. Les cérémonies débutent par une messe de requiem célébrée en présence du Couple présidentiel à la Paroisse St Michel



9:53 AM · 21 oct. 2020



266 14 Partager ce Tweet

Tweetez votre réponse.

Dans un tweet, la présidence du Burundi a qualifié l'ancien président Buyoya de « malfaiteur ».

« **Le Burundi commémore le 27^{ème} anniversaire Melchior Ndadaye** perpétré par des malfaiteurs dont son prédécesseur Pierre Buyoya », dit le tweet.

Photo: Pierre Buyoya, ancien président de la République du Burundi

Tweeter

« Previous

Burundi-Rwanda: vers la normalisation des relations?

Next »

Affaire Adolphe Nshimirimana: cinq militaires et deux policiers écopent de la perpétuité

Tags ◀ Buyoya ◀ slider




Share this post:



QUI SOMMES-NOUS ?

La plateforme d'information **SOS Média Burundi** fonctionne avec des journalistes exerçant depuis le pays. Elle assure une couverture des événements 24h/24, 7 jours/7 également via Twitter et Facebook.


LE FIL ACTU

- 01/09/2021 12:53  **Nakivale (Ouganda) : une centaine de Burundais demandent d'être rapatriés**
- 01/09/2021 12:46  **Irumu (RDC) : des rebelles campent dans des villages abandonnés**
- 01/09/2021 08:17  **Burundi – Presse : le président Ndayishimiye vilipende le journaliste Esdras Ndikumana**

ARTICLES POPULAIRES



Bujumbura : un grand financier du CNDD-FDD arrêté brièvement

 7 janvier 2021




Accueil peu enthousiaste du candidat du CNDD-FDD à Bubanza

 26 janvier 2020



Burundi : le chef de l'État souhaite un équilibre ethnique même dans des institutions internationales

 1 janvier 2021

BULLETIN